

21 juin 2023

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 20 juin 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 20 juin 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Agriculture & Environnement

- **L'association UPRA Calédonie Sélection (UCS)** reçoit une subvention de 1 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui représente la fédération des quatre UPRA existantes (bovine, équine, ovine-caprine et porcine) et qui assure à la fois leur suivi réglementaire et sanitaire, le développement de projets innovants et un appui aux UPRA dans leurs missions quotidiennes.
- **Le Comité de gestion local de l'Île Ouen (C.G.L.I.O)** et **le Comité de gestion local de l'Île des Pins-Kunié** reçoivent respectivement une subvention de 200 000 F CFP et de 400 000 francs CFP, pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement des deux associations et en particulier aux déplacements sur la Grande Terre. Ces comités ont pour rôle de faciliter et de mettre en œuvre des actions du plan de gestion du Grand Lagon Sud dans leur zone d'usage. Ils sont aussi le relai des institutions publiques et scientifiques auprès des habitants de l'île, sur toutes les questions environnementales.

- L'association **Synergie**, dans le cadre d'une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 4 000 000 francs CFP pour l'exercice 2023. Cette aide participe au fonctionnement du cluster d'entreprises issues du secteur des énergies renouvelables. L'association est soutenue par la province Sud depuis sa création, avec pour objectif de structurer un nouveau modèle énergétique en Nouvelle-Calédonie.
- La Société SARL **Hanvie** reçoit une subvention d'investissement de 479 422 francs CFP pour le financement d'un atelier de sérigraphie. Ce projet « My-Laï », qui a pour objectif l'insertion des personnes en situation de handicap par la création d'objets modernes et design fabriqués à partir de déchets réutilisables, a été lauréat de l'appel à projets Économie circulaire 2022, lancé par l'Ademe et la province Sud, dans le cadre du Schéma provincial de prévention et de gestion des déchets.
- **l'association Société mycologique de Nouvelle-Calédonie (SMNC)** reçoit une subvention de 300 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au programme d'actions et de sensibilisation de l'association, qui a pour objectif d'encourager et de diffuser les études relatives aux champignons de Nouvelle-Calédonie. Elle effectue des inventaires de la biodiversité fongique et sensibilise le grand public au travers de sorties découvertes, d'expositions et de manifestations ou de supports pédagogiques.

Développement des territoires

- **L'association Comite de fête des produits de Yaté** reçoit une subvention de 300 000 francs CFP. Cette aide participe à l'organisation de la fête des produits de Yaté « spéciale 25 ans » prévue les 24 et 25 juin 2023. Cet événement annuel permet à l'ensemble des acteurs économiques et artisanaux de promouvoir leur production et leur activité dans le cadre d'un espace d'échange et de rencontre.

Jeunesse, Culture & Sport

- L'accompagnement à la scolarité des élèves des écoles primaires est reconnu comme une action complémentaire de l'école permettant de réduire les inégalités sociales et de prévenir le décrochage scolaire. Au titre de la convention de fonctionnement « Accompagnement à la scolarité » établie avec l'Etat, la province Sud apporte son soutien financier aux projets mis en place par les communes suivantes pour l'année 2023 :
 - **la commune de Thio** reçoit 6 000 000 francs CFP,
 - **la commune du Mont-Dore** reçoit 15 517 071 francs CFP,
 - **la commune de La Foa** reçoit 10 840 092 francs CFP,
 - **la commune de Païta** reçoit 13 140 000 francs CFP,
 - **la commune de Moindou** reçoit 1 344 632 francs CFP,
 - **la commune de Bourail** reçoit 1 504 450 francs CFP,
 - **la commune de Nouméa** reçoit 12 000 000 francs CFP.
- L'association **Les villages de Magenta** reçoit une subvention de 2 000 000 francs CFP pour l'année 2023. Cette aide participe au fonctionnement de l'association, qui se consacre principalement à l'accueil collectif de mineurs en périscolaire, les mercredis après-midis, les mercredis pédagogiques

ou durant les vacances scolaires. L'ALVM participe également à de nombreuses actions ponctuelles tout au long de l'année, telles que la fête des associations, la Gigawatt...

- **L'Association sportive et culturelle de Gaïca** reçoit une subvention de 200 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation aux déplacements sur le territoire calédonien de l'équipe senior engagée dans le championnat de Super ligue 2023.
- L'association **Mont-Dore Shell Va'a** reçoit une subvention de 100 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation au déplacement d'une équipe au championnat du monde de va'a de longue distance, qui se déroulera à Apia aux îles Samoa du 10 au 18 août 2023.
- L'association **VTT Passion Calédonie** reçoit une subvention de 350 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à l'organisation de la 20^e édition de la Shell Pacific Mégarando, qui se déroulera au domaine de Déva les 2 et 3 septembre 2023. L'événement réunit tous les ans environ 1500 participants de tous niveaux, en proposant une offre variée de courses et de parcours.
- **L'Association du Festival du Cinéma de La Foa**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de 2 805 000 francs CFP. Cette aide constitue une participation à la 25^e édition du Festival du Cinéma de La Foa, qui se déroulera du 30 juin au 9 juillet 2023. Cet événement phare du 7^e art en Nouvelle-Calédonie présente chaque année une sélection de longs-métrages internationaux, choisis parmi les films d'auteurs récents et des productions locales.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

